

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 22 (1877)  
**Heft:** (9): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 9 (1877).

---

## Encore le télémètre Le Boulengé.

Liège, le 23 avril 1877.

A Monsieur le directeur de la *Revue militaire suisse*, Lausanne.

Dans son numéro du 24 mars dernier, la *Revue militaire suisse* publie les résultats d'un essai fait à Thoune, en 1874, avec un télémètre de campagne Le Boulengé; elle conclut en ces termes :

« Les expériences ci-dessus, bien qu'incomplètes, sont favorables à l'instrument ;  
» les six moyennes partielles sont groupées très près les unes des autres, puis-  
» qu'elles s'écartent au plus de 4 mètres de la moyenne générale; l'écart entre la  
» distance réelle et la valeur moyenne peut tenir en bonne partie à l'équation per-  
» sonnelle de l'opérateur. D'un autre côté, elles disent que le maniement du télé-  
» mètre est loin d'être aisé, l'action de noter la fumée et le son demande un  
» opérateur très exercé et très attentif, en effet, bien qu'il se soit agi dans l'espèce  
» d'un tir méthodique à courte distance, dans le premier cas 31 coups seulement  
» sur 72 ont pu être utilisés; dans le second cas, 9 coups sur 20. »

La première partie de ces conclusions vient confirmer ce que nous écrivions naguère : « Dans les nombreuses publications qui ont rendu compte des expé-  
» riences faites un peu partout avec nos télémètres, son exactitude n'a jamais été  
» mise en doute. » (Description, maniement et usage des télémètres Le Boulengé.  
1877, page 15.)

Quant à la seconde partie, elle est tellement en désaccord avec l'opinion générale, que nous ne pouvons la laisser passer sans en examiner la valeur.

Nous n'accumulerons pas les jugements contradictoires, nous en citerons un seul, mais il est diamétralement opposé, très catégorique, très explicite et entouré des garanties les plus complètes :

« Il a été constaté que pour obtenir de bons résultats de ces instruments *il n'est*  
» *pas nécessaire de s'exercer beaucoup, et qu'il suffit d'observer avec calme.* Tous  
» les officiers témoins de ces expériences ont été frappés de la *facilité* et de la  
» *justesse* avec laquelle l'instrument indique la distance. » Tel est le texte du rapport officiel sur les expériences faites par l'Académie royale militaire de Hollande, en 1874, au polygone de Geteringe. Ces expériences ont duré du 29 juin au 24 juillet; elles comprennent 518 observations divisées en 54 séries; pour chaque série, la distance du tir ou l'observateur ont été changés; les résultats sont dus à 8 observateurs différents, lesquels observaient souvent deux à la fois; l'observation a porté sur le tir du fusil, le tir de différentes espèces de canons, l'éclatement d'obus avec fusée à temps, et d'obus avec fusées percutantes.

Prises à la suite d'un examen si complet, dans des conditions si diverses, chez un peuple connu pour son calme, son jugement froid et sain, on ne peut manquer de reconnaître que ces conclusions acquièrent un très grand poids. Et certes, à personne n'arrivera la pensée qu'elles ne sont pas suffisamment étayées et qu'elles sont émises avec légèreté.

Les résultats obtenus à Thoune le 12 décembre 1874, sur lesquels se base aujourd'hui le jugement que nous examinons, sont dus à un seul et même officier, qui, par une journée d'hiver, se trouvait dans des conditions anormales et particulièrement défavorables à l'observation, comme le fait, du reste, remarquer le commentateur : « L'observateur expérimentait l'instrument pour la première fois ;  
» L'atmosphère ambiante était agitée, et le sol couvert de neige, ce qui rendait